



ÉLECTROTECHNICIEN.NE

Concours : TP-24-03-2026
(Poste permanent à temps complet)

Le poste

Sous la responsabilité du planificateur-coordonnateur du Service des travaux publics, l'électrotechnicien veille à l'entretien, la réparation et l'installation des systèmes électriques dans les infrastructures et autres propriétés de la Ville de Port-Cartier dont les parcs municipaux, les systèmes de feux de circulation et d'éclairage de rues. Il est également responsable du bon fonctionnement des automates, de l'instrumentation et des systèmes de communication utilisés pour l'opération de l'usine de filtration d'eau potable et des stations périphériques de surpression ainsi qu'à l'intérieur des systèmes opérés dans le traitement des eaux usées.

Les qualifications

- Diplôme d'études collégiales en technologie du génie électrique ou toute autre formation jugée équivalente.
- Détenir la licence C est obligatoire.
- Posséder une expérience pertinente (atout).
- Habileté à travailler à différentes hauteurs et dans les nacelles.
- Détenir obligatoirement un permis de conduire classe 5.
- Connaissance du domaine municipal (atout).

La rémunération et les avantages

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la politique en vigueur pour le personnel syndiqué de la Ville de Port-Cartier. Le salaire horaire se situe entre 39,31 \$ et 43,88 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est offerte.

**PORT
CARTIER**
Tant à offrir

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises **avant le 17 avril 2026** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploievilleport-cartier.com